



Núméro de Révision: 009.0

Date de sortie: 12/11/2017

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE SF 736 PRIMERS FOR AN known as 736 Primer Locquic® Primer NF	Numéro IDH:	135537
Type de produit:	Accélérateur	numéro d'item	73656
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact:		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: www.henkelna.com		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	CONTENU SOUS PRESSION. AEROSOL INFLAMMABLE. PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES. SUSCEPTIBLE D'INDUIRE DES ANOMALIES GENETIQUES. PEUT PROVOQUER LE CANCER.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
AEROSOL INFLAMMABLE.	2
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
MUTAGENICITE DES CELLULES GERMINALES	2
CANCEROGENICITE	1B
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de

Numéro IDH: 135537

Nom du produit: LOCTITE SF 736 PRIMERS FOR AN known as 736 Primer Locquic® Primer NF

Intervention:

travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

Stockage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Élimination:

Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Trichloroethylene	79-01-6	80 - 90
2-Propanol	67-63-0	5 - 10
Kooldioxyde	124-38-9	1 - 5
Condensat butyraldéhyde/mono-butylamine	68411-19-8	1 - 5

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:

Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Appeler un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Ingestion:

Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Si conscient boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

Symptoms:

Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:

Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients fermés pour empêcher que la pression ne monte et qu'une inflammation spontanée ou une explosion ne se produisent s'ils sont exposés à une chaleur extrême.

Feu inhabituel ou risques d'explosion:

Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des endroits bas et confinés, parcourir de grandes distances jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme. Contenu sous pression. L'exposition à des températures supérieures à 49°C (120°F) peut provoquer l'éclatement du conteneur. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression.

Produit ou gaz issus de la combustion:

Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène. Phosgène. Vapeurs organiques irritantes. Chlorures toxiques.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas laisser le produit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage:

Enlever toute source d'ignition. Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Tenir le personnel non nécessaire à distance. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Raclez autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées : bien ventiler la pièce - ne pas fumer ; éteindre toutes les flammes, lampes témoins et tous les appareils de chauffage ; éteindre les poêles, les outils et appareils électriques et toute autre source d'inflammation. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression. Consulter la section 8.

Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 49 °C (120.2 °F)
Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Trichloroethylene	10 ppm TWA 25 ppm STEL	100 ppm TWA 200 ppm Ceiling 300 ppm MAX. CONC 5 minutes en tout 2 heures	Rien	Rien
2-Propanol	200 ppm TWA 400 ppm STEL	400 ppm (980 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Kooldioxyde	5,000 ppm TWA 30,000 ppm STEL	5,000 ppm (9,000 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Condensat butyraldéhyde/mono-butylamine	Rien	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permises.

Protection respiratoire:	Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).
Protection des yeux:	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.
Protection de la peau:	Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Des gants résistants aux solvants comme le Viton, le poly (alcool vinylique) ou l'équivalent sont recommandés. Gants Silver Shield.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Aérosol
Couleur:	Ambré
Odeur:	Prononcé
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	100 mm/hg (21 °C (69.8 °F)) Environ
Point / zone d'ébullition:	77 - 82 °C (170.6 - 179.6 °F)
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.3 à 26.6 °C (79.88 °F)
Densité de vapeur:	4.5 Environ
Point d'éclair:	76 °C (168.8 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	La substance ou le mélange est un aérosol inflammable avec la catégorie 2.
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Légère
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	95.6 %; 1,243 g/l Méthode EPA 24
Viscosité:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement. La polymérisation peut se produire à une température élevée ou en présence de produits incompatibles.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Phosgène. Chlorure d'hydrogène. Vapeurs organiques irritantes. Chlorures toxiques.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts. Bases. Métaux. Agents réducteurs. Alcalis forts. Caustiques.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Ne pas perforer, incinérer ou exposer à des températures supérieures à 49°C (120°F). Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Stockez loin des matériaux incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut causer des étourdissements, un manque de coordination, des maux de tête, des nausées et des vomissements. L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire.
Contact avec la peau:	Entraîne une irritation de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux:	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion:	Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Trichloroethylene	Oral LD50 (Rat) = 4,920 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 2,443 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 2,402 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 12000 ppm	Comportemental, Cardiaque, Système nerveux central, Irritant, Reins, Foie, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
2-Propanol	Oral LD50 (Rat) = 5,045 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 3,600 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 6,410 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 4.7 g/kg Oral LD50 (Souris) = 4.5 g/kg Oral LD50 (Lapin) = 8.0 g/kg Oral LD50 (Lapin) = 5.03 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 12,800 mg/kg	Allergène, Système nerveux central, Irritant
Kooldioxyde	Rien	Système nerveux central
Condensat butyraldéhyde/mono-butylamine	Rien	Aucune information

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Trichloroethylene	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Non
2-Propanol	Non	Non	Non
Kooldioxyde	Non	Non	Non
Condensat butyraldéhyde/mono-butylamine	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct:	AÉROSOLS
Division:	2.1 (6.1)
Numéro d'identification:	UN 1950
Groupe d'emballage:	Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Aerosols, inflammable, containing substances in Division 6.1, Packing Group III
Division: 2.1 (6.1)
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: AEROSOLS (Trichloroethylene)
Division: 2.1 (6.1)
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien
Exceptions: Quantité limitée (pas plus de 120 ml).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Information sur la réglementation Canadienne**

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 2, 14

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 12/11/2017

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.